

8 MARS 2021

ces dernières années, ces derniers mois :

Nous avons lutté et crié contre les violences sexistes et sexuelles, leur impunité, les failles de la justice et qu'elles se sont encore aggravées avec le confinement ;

Nous avons dénoncé les inégalités professionnelles femmes hommes dans le privé et la fonction publique, signé des accords égalité qui ne sont pas respectés, entendu des promesses non tenues sur la reconnaissance des métiers « indispensables » et très féminisés en ces temps de Covid ;

Nous avons dénoncé les inégalités de prise en charge des tâches domestiques, les inégalités de prise des congés parentaux... **Contre la précarité, contre le patriarcat de ce monde**, contre toutes les dominations que nous subissons. Puisque nous avons toutes une raison de nous mettre en grève et que nous souffrons toutes de la même oppression.

Parce que les luttes pour les droits des femmes et contre le patriarcat sont et doivent être internationales. Ce système de domination à l'origine de toutes ces inégalités et ces violences, et qui se nourrit du capitalisme que nous combattons aussi, n'a pas de frontières.

Parce que, ensemble, nous sommes puissantes. Les argentines nous l'ont montré en obtenant après plusieurs années de luttes le droit à l'IVG ! Continuons de prendre également les choses en main et mobilisons-nous. Ce sont nos batailles collectives, imaginées par nous même, qui feront bouger les choses afin que les violences patriarcales cessent, quelles qu'elles soient.



Solidaires revendique :

* L'égalité salariale (et non une bonne note de l'Index !), et une revalorisation salariale et de carrière immédiate pour les métiers les plus féminisés dans la santé, le soin, l'éducation, le nettoyage, le commerce...

* La fin du recours aux précaires dans la fonction publique et la titularisation des précaires (majoritairement des femmes) actuel·les.

* Une formation dès l'école non-sexiste, et des formations spécifiques sur les questions de violences sexistes et sexuelles, aux stéréotypes, aux partages des tâches, et à l'ensemble des discriminations.

* Un milliard, des moyens pour lutter contre toutes les violences sexistes et sexuelles et la ratification de la convention de l'Organisation Internationale du Travail contre ces violences au travail avec des droits nouveaux pour les salariées.

* Une régularisation des sans-papier·ères et une protection genrée des sans-papier·ères.

* Un accès à l'avortement, aux centres IVG, confinement ou pas, et un délai légal d'avortement étendu à 14 semaines.